

Bourses de maîtrise du Fonds relatif à la protection du droit à la vie privée – Appel à candidatures pour les personnes étudiantes de science politique

Les Directions des programmes d'études des cycles supérieurs en droit et en science politique de la Faculté de science politique et de droit (FSPD) de l'UQAM sont heureuses d'annoncer le lancement du concours de bourses de maîtrise 2026-2027 du [FONDS META de la FSPD](#).

À titre d'institution universitaire bénéficiaire de l'entente de règlement dans le recours *Stuart Thiel c. Meta Platforms inc.*, la Faculté de science politique et de droit (FSPD) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) **offre jusqu'à 6 bourses de 10 000 \$ (3 en sciences juridiques et 3 en science politique) pour une candidate, un candidat à la maîtrise qui s'engage à réaliser un rapport de recherche dans le cadre d'un cours de lectures dirigées sur une problématique visant à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec¹, à l'ère du numérique.** Le processus de rédaction du rapport qui sera appuyé par cette bourse abordera cette thématique sous un angle de sciences juridiques et/ou science politique au Québec ou ayant un impact au Québec. Cette exigence permet de répondre aux besoins identifiés par la Cour supérieure du Québec et par les requérants du recours collectif.

Exigences :

- Être inscrit.e à temps plein dans un programme de maîtrise de la FSPD et faire un mémoire de maîtrise sous la direction d'une personne professeure régulière au sein la FSPD;
- Avoir un projet de mémoire de maîtrise qui vise à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;
- Déposer dans les 12 mois, un rapport d'activité dans le cadre du cours de lecture dirigé du programme d'attache;
- S'engager, avant le dépôt final du mémoire, à présenter un chapitre du mémoire ou les résultats de recherche de son mémoire lors d'une journée facultaire de la relève ou lors d'une autre initiative avec approbation de la Faculté.

Objectifs :

- La bourse vise à stimuler la recherche étudiante qui vise à promouvoir et à protéger le droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique;

¹ L'appel reprend l'expression utilisée par la Cour supérieure dans l'Entente de règlement conclue en 2024 entre les parties au litige, p. 21.

- Elle vise aussi à accompagner la production scientifique de la relève à l'étape de la rédaction d'un mémoire de maîtrise;
- Et à reconnaître l'excellence et l'engagement d'une personne étudiante dans un programme de maîtrise de la FSPD dans le champ visé.

Critères de sélection :

- Excellence du projet, qualité et adéquation de la problématique avec la promotion et la protection du droit à la vie privée, au Québec, à l'ère du numérique (50%);
- Potentiel de réalisation et aptitude à réaliser le projet proposé (20%);
- Excellence du dossier académique (30%).

Le comité d'évaluation se réserve le droit de ne pas octroyer les bourses si les candidatures ne sont pas méritoires. Il est à noter qu'à compétence égale, l'avantage sera donné à une personne candidate qui ne bénéficie pas déjà d'une bourse de maîtrise CRSH ou FRQ.

Dossier de candidature :

1. Lettre d'admission à la maîtrise dans un des deux départements de la Faculté de science politique et de droit (FSPD)
2. Lettre d'intention ou de motivation (maximum 1 page)
3. Présentation du projet de mémoire et de son lien avec la thématique (2 pages maximum)
4. CV à jour (voir, par exemple, les formats suivants : CRSH, FRQ)
5. Relevés de notes au baccalauréat
6. Deux lettres d'appui d'une page maximum chacune faisant état des aptitudes en recherche de la personne candidate et du potentiel d'impact du projet en fonction des exigences de la cour.

Le ou la candidate a la responsabilité de regrouper dans un seul fichier PDF, et, selon l'ordre établi ci-dessus, l'ensemble des documents, puis d'acheminer ce fichier à [Olivier De Champlain](#). Seules les lettres d'appui doivent être adressées séparément à [Olivier De Champlain](#).

Modalités de versement de la bourse :

Le versement de la bourse se fera en deux temps. Le premier versement interviendra à la suite du concours (6 000 \$). Le second versement se fera au dépôt initial du rapport de recherche (4 000 \$).

Date limite :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 1^{er} mars 2027 à 13 h 00.